# **CHLORE LENT** pastilles 20g



Code du produit **132 520 010** 

Traitement régulier. Elimine les bactéries, virus et champignons dans l'eau



#### **Utilisation**

Utilisation en traitement régulier.

## **Composition**

Contient de l'acide trichloroisocyanurique (960.00g/kg ; CE : 201-782-8 ; désinfectant TP2).

Conforme à l'EN 15032 : Produit chimique utilisé dans le traitement des eaux de piscines :

Acide trichloroisocyanurique.

## **Spécifications**

Tablette de 20g	20g
Teneur en chlore	90 % min
Humidité	0,5 % maxi
pH (solution 1%)	2,7 - 3,3
Sans stéarate de magnésium	

## Mode d'emploi

Introduire directement dans le skimmer ou le doseur flottant

## Dosage

Introduire 1 pastille de 20g de Chlore Lent pastilles 20g pour 2m3 d'eau tous les 5 à 8 jours.

Maintenir le taux de chlore entre 1,5 et 2,0 mg/L. Les mesures de l'eau doivent être effectuées 1 fois par semaine. Maintenir le pH entre 7,0 et 7,4. Contrôler 1 fois par mois la teneur en stabilisant et la maintenir inférieure à 75 mg/L.

Attention : Ne jamais mettre en contact direct avec tout revêtement synthétique.

## **Conditionnement**

En seau de 1 kg.

### Sécurité

Les informations de dangerosité et de sécurité sont mentionnées sur la FDS (fiche de données de sécurité).

Pictogramme de danger spécifique à chlore lent pastilles 20g SPA:







**ATTENTION** 

Utilisez les produits biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. TP2.

